

Procès-verbal de la 1^{ère} commission consultative des
étudiantes de l'année 2021-2022
Mardi 05 octobre 2021 à 17 :30
Auditoire Mathias Mayor, CHUV

Présent·e·s :

Délégués·e·s Bmed1: Emilie Bajramaj
Simon Golay
Catrinel Tiulete
Nicolas Bravard Lopez
Juliette Colombe
Jessica Preisig

Délégués·e·s Bmed2: Leane Tschopp
Guillaume Hearing
Anicia Junod
Ines St pierre
Maxie Salzmann

Délégués·e·s Bmed3: Adrien Richemond
Valentine Costis
Thibault Leuba
Lynn Wijkstrom

Délégués·e·s Mmed1: Salomé Clemens
Sandra de Kalbermatten
Alan Sherif

Délégués·e·s Mmed 2: Farah Hrasnica
Sebastien Petruzella
Dimitri Prod'Hom

AEMML : Myriam Amrari, Responsable des relations facultaires et
présidente de la CCE
Sofia Sebti, Responsable des relations estudiantines et vice-
présidente de la CCE
Adrien Genton, Présidente
Berenice Favre-Bulle, Secrétaire
John Asaipillai, Responsable formation

Décanat de la FBM : Pr Patrick Bodenmann, Vice-Doyen Enseignement et Diversité

École de médecine : Pr Pierre-Alexandre Bart, Directeur de l'École de Médecine
Pr Romano Regazzi, Vice-Directeur académique de l'École de Médecine
Mme Sandrine Verest-Junod, Vice-Directrice opérationnelle de l'École de Médecine
Mme Sara Vadot, Responsable des évaluations de l'enseignement, Unité de pédagogie médicale
Dre Sylvie Félix, Responsable de l'unité des compétences cliniques

Ordre du jour

L'ordre du jour est le suivant :

- 1) Acceptation de l'ordre du jour
- 2) Acceptation du PV de la CCE du 05 octobre 2021
- 3) Communications de la Présidente de la CCE
- 4) Communications du Décanat
 1. Structure Unil/Décanat
- 5) Communications de la Vice-présidente de la CCE
 1. Retour sur le Rallye
- 6) Communications de la Présidente de l'AEML
- 7) Communications de l'École de Médecine
 1. Nouveau règlement Bachelor
- 8) Tour de tables des délégué·e·s, ordre croissant
- 9) Divers

La séance débute à 17 :36

Myriam ouvre la séance avec un mot de bienvenue.

Les délégué·e·s et Myriam se sont concerté·e·s avant le début de la séance pour en limiter la durée.

1) Acceptation de l'ordre du jour

L'ordre du jour a été modifié car le dernier procès-verbal datant du 06 juillet n'a pas été transmis. Nous ne pouvons donc pas procéder au point 2). Myriam propose de l'accepter à la prochaine CCE en même temps que celui-ci.

Autrement, l'ordre du jour est accepté.

2) Acceptation du PV de la CCE du 05 octobre 2021

L'acceptation du PV sera donc reportée à la CCE du 9 Novembre.

3) Communications de la Présidente de la CCE

La présidente de la CCE présente ses excuses pour les courts délais de l'organisation de la CCE. L'élection des délégué·e·s a pris plus de temps que prévu. Elle n'a donc pas réussi à envoyer les documents à temps.

4) Communications du Décanat

Le Pr Bodenmann se présente brièvement. Il est ici aujourd'hui pour représenter le décanat. Il insiste sur l'importante de rencontrer les président·e·s, délégué·e·s etc.

1. Structure UNIL/Décanat

Le Pr Bodenmann travaille avec une adjointe : Mme Ariane Bouillet (non présente), avec laquelle il travaille très bien.

Il commence sa présentation en expliquant du « jargon » : UNIL, FBM, Décanat, EM.

Il présente une slide avec une explication de la structure de l'UNIL. C'est une grande université avec 7 facultés, env. 17'000 étudiant·e·s dont 23% sont au sein de la FBM. Chaque faculté a des structures sous-jacentes. Pour la FBM ces structures sont appelées des écoles : il y a 5 écoles au sein de la FBM : l'école de Médecine, l'école de Biologie, l'institut universitaire et de recherche en soins, l'école doctorale et l'école de formation post-graduée. Il y a l'UNIL, la FMB et ensuite le décanat. Le Pr Pascual en est le nouveau doyen, il est responsable de la greffe (en particulier rein) au niveau du bassin lémanique. Il est très intéressé par les étudiant·e·s et leur formation. Les vice-doyennes sont la Pre Sempoux et la Pre Bagni. Les vices-doyens sont

le Pr Du pasquier et le Pr Bodenmann. Cette structure représente un bon équilibre homme/femme.

A l'école de médecine : Le directeur académique est le Pr Bart, le vice-directeur académique est le Pr Regazzi et la vice-directrice opérationnelle est Mme. Sandrine Verest-Junod. Cette structure fonctionne bien.

Il ajoute un point sur la diversité. Le décanat est appelé « enseignement et diversité » : en effet, 40% de personnes viennent d'ailleurs, il y a une grande diversité dans la construction, dans les approches pédagogiques, il y a de nombreux professeur·e·s différent·e·s, il existe la représentation d'un monde associatif qui est également fruit d'une grande diversité.

Les dossiers du décanat sont :

- Cérémonies (moyennent utiles pour les étudiant·e·s),
- Examen de passage de la Bmed1 en Bmed2, le décanat travail avec l'école de médecine pour faire avancer ce dossier, qu'elle dirige.
- Accompagnement = certaines choses ne sont pas toujours faciles dans le vécu des étudiant·e·s, le décanat essaye de les accompagner au mieux.
- Mapping= L'EM a fait un mapping concernant la cohérence des différents cours enseignés aux cours des années.
- Qualité des enseignant·e·s = faire en sorte que les enseignant·e·s soient de meilleur·e·s pédagogues.
- Md, MD-PHD

Il sera présent quand il a des informations à transmettre, en accord avec l'école de médecine mais il doit aussi savoir quand les étudiant·e·s ont des choses à lui dire.

Délégué : Quels types de dossier peut-on faire remonter au décanat ?

Pr Bodenmann : Par exemple des problèmes discriminatoires. Pour ce genre de question, le décanat est utile.

Délégué Mmed2 : On nous parle beaucoup de MD-PhD mais on nous parle moins de MD alors que ça touche plus d'étudiant·e·s futur·e·s médecins. Nous avons reçu moins de mails et sommes globalement moins informé·es. Beaucoup d'étudiant·e·s en parlent avec les tuteur·rice·s de thèse de master car il y a une continuation possible. Les étudiant·e·s aimeraient pouvoir s'organiser par rapport à ça.

Pr Bodenmann : Tout un travail a été fait pour que le Pr John Prior (à la tête de tout ce qui est MD) puisse mettre mieux en évidence le MD et un film a été tourné et sera bientôt visible. On va essayer d'organiser une soirée pour réunir tous les éléments, notamment les « role models ».

Pr Bart : C'est un dossier sur lequel nous travaillons depuis pas mal de temps et pour lequel nous avons fournis un effort. Il est vrai que le MD ne concerne pas vraiment l'école de médecine car c'est du post-grade, mais il faut bien-sûr déjà en avoir entendu parler.

Le Pr Prior et la Pre Mazzolai sont intéressé·e·s à en parler plus. Un effort est fait pour la transition entre prégrade et le postgrade. Les efforts doivent venir de l'EM mais les étudiant·e·s peuvent aussi en faire en allant sur le site de l'école doctorale qui est bien construit et contient beaucoup d'informations. Des étudiants de Mmed1 ont assisté au forum la semaine de la rentrée et ont vu le film sur le MD. À une époque le MD s'imposait si on voulait un titre FMH puis la thèse est tombée à l'eau mais cela revient en force, notamment en continuation de la thèse du travail de master, ce qui donne de bons outils de recherche. Ceux/celles qui veulent devenir cadre hospitalier doivent faire une thèse MD. Nous essayons de communiquer cela par beaucoup de moyens mais pouvons faire mieux.

Pr Bodenmann : Nous pouvons faire venir le Pr Prior et la Pre Mazzolai à une CCE pour justement pouvoir échanger sur des points concrets directement avec eux. Mais il est vrai que beaucoup d'informations ne sont pas homogènes à travers les étudiant·e·s.

Merci pour votre attention.

5) Communications de la Vice-présidente de la CCE

Sofia Sebti va faire une communication courte sur le rallye

1. Retour sur le Rallye

Le rallye s'est bien passé. Elle a reçu beaucoup de retours positifs des 3èmes mais aussi des 1ères. Les 3èmes étaient très motivé·e·s à faire en sorte que la journée se déroule bien. L'organisation a été compliquée à cause du COVID et beaucoup de logistique a été nécessaire mais tout a bien été respecté. Dans l'ensemble, la journée a été réussie. La soirée parrainage s'est également bien passée même s'il y a eu quelques problèmes de communications avec le CHUV et la sécurité du CHUV et qu'elle a par conséquent dû être écourtée.

Délégué Bmed3 : Plusieurs étudiant·e·s de Bmed3 se sont plaint·e·s de ne pas avoir eu le temps de parler longuement avec leurs filleul·e·s et ont été un peu deçu·e·s de cela.

Sofia : Les 1ères arrivaient à 20 :00, et les 3èmes à 19 :30. Les 1ères ont dû faire la queue pour les certificats COVID, ce qui a pris beaucoup de temps. La soirée n'a donc pas pu commencer avant 20 :30/45, à ce moment-là, 2 hommes de la sécurité du CHUV sont venues lui dire qu'ils n'étaient pas au courant de la soirée et qu'ils allaient appeler la personne de garde responsable de la sécurité. J'étais encore dans l'attente de l'autorisation. Ils sont revenus pour me dire qu'on avait le droit de continuer la soirée mais que tout le monde devait être parti entre 21 :00 et 21 :15. Il ne restait donc vraiment pas beaucoup de temps pour la communication. J'ai dû faire le plus vite possible et ai dit à tout le monde d'uniquement échanger les numéros de téléphone et de quitter les lieux, ce qui malheureusement n'est pas le déroulement habituel de cette soirée. Si j'avais pu faire autrement, je l'aurais fait avec plaisir

Délégué Mmed2 : Est-ce que chaque 1ère à bien un parrain/marraine ?

Sofia : Oui, j'ai contacté les 3^{èmes} et 1^{ères}. Les 3^{èmes} qui n'avaient pas trouvé de filleul·e·s se sont inscrit·e·s et pour les 1^{ères}, s'ils avaient le nom de leur parrain/marraine, je les ai mis directement en contact avec lui/elle et si ce n'était pas le cas, je les attribuais à un/une 3^{ème}. Le résultat est que chaque filleul·e ayant demandé un/une parrain/marraine en a reçu un/une et chaque parrain/marraine a au moins 3 filleul·e·s.

Pr Bart : Félicitations Sofia. Comme pour la RRE d'avant, avec le COVID, l'organisation de ce rallye est très compliquée. Toute la fac de médecine était un peu rétissante car l'école de médecine se doit d'être un peu exemplaire en temps de COVID. Nous souhaitons cependant soutenir ce rallye tant que nous pouvons. Le parrainage est pour nous vraiment un élément important qui apporte beaucoup à un certain nombre d'étudiant·e·s. Je remercie encore Sofia pour ses efforts et sa persévérance.

Sofia : Merci à vous d'avoir accepté et de m'avoir fait confiance.

Pr Bart : Je suis conscient que la Bmed1 est une année difficile. Depuis quelques années, nous avons mis en place un dialogue avec la Bmed1 et nous allons continuer à le faire cette année à la fin du semestre, la 1^{ère} date est fixée au 23 décembre. Nous tenons au maintien de ce contact avec les étudiant·e·s pour être bien à l'écoute et apporter de bonnes informations.

6) Communications de la Présidente de l'AEML

Adrien se présente brièvement. Il souhaite parler de quelques projets déjà organisés et des projets futurs.

- Cet été, les étudiant·e·s ont participé à la vaccination sur le campus avec Unisanté. C'est d'ailleurs la 1^{ère} fois qu'Unisanté collabore directement avec les étudiant·e·s. Cette vaccination a eu lieu du 13 septembre au 1^{er} octobre et s'est très bien déroulée.
- ASMAV : Ont contacté Adrien pour diffuser des vidéos qu'ils/elles avaient préparé avec des questions pour les 5^{èmes} et 6^{èmes}. Une soirée va avoir lieu pour échanger entre médecins assistant·e·s et futur·e·s médecins assistant·e·s. INFOS à venir.
- SMSC : Congrès organisé par la SWIMSA qui est cette année tenu à Lausanne du 15 au 17 octobre. Le thème principal est la médecine complémentaire. Il invite tous les étudiant·e·s à s'inscrire pour aller voir les intervenants et participer.
- Le Jeudi 7 octobre a lieu la journée traditionnelle de la SVM. Cette année, l'AEML a été invitée pour parler des perspectives en tant qu'étudiant·e en médecine. Adrien et Farah (présidente de l'AEML 2019-2020) seront sur place pour en discuter.

7) Communications de l'École de Médecine

1. Nouveau règlement Bachelor

Mme Sandrine Verest-Junod va nous parler du nouveau règlement Bachelor.

Le nouveau règlement a été présenté hier au conseil de médecine qui comprends un concours pour le passage de la Bmed1 à Bmed2. Cela concerne les étudiant·e·s de la rentrée prochaine

2022-2023 qui passeront en deuxième en 2023. C'est un projet hautement politique qui a pour but de mieux maîtriser et planifier les effectifs, de respecter les engagements pris dans le cadre du programme spécial 2017-2020 de la confédération, soit un passage à 245 diplômé·e·s. Il a également pour objectif de s'aligner sur Genève et Neuchâtel afin d'avoir une cohérence et une harmonie au sein de la Suisse romande. Genève a instauré le concours il y a 3 ans. Il permettra de restaurer une meilleure distribution des effectifs de 1^{ère} année pour éviter que trop d'étudiant·e·s de Genève ou Neuchâtel viennent à Lausanne. En Suisse alémanique, il y a un test d'aptitude, ce qui n'est pas souhaité en Suisse romande, un concours est donc privilégié.

La loi doit être modifiée. Un arrêté du conseil d'état sera redéployé chaque année.

Les principes de ce concours sont :

- La première année de Bachelor (BMed1) se déroule sur deux semestres d'une seule et même année académique. Elle doit être validée **au plus tard dans les quatre semestres à partir de la première inscription** dans le cursus.
- L'admission en BMed2 a lieu sur la base d'un **concours** (classement sur la base des points obtenus aux 5 examens) en fonction du nombre de places préalablement fixées.
- Pour être classés, les étudiant·e·s doivent **avoir réussi les 5 examens au cours de la même année académique** (note de 4 au minimum à chaque examen).
- Sont promus en BMed2 « les X premier·e·s étudiant·e·s » du classement.
- Les étudiant·e·s qui ne figurent pas dans les « X premier·e·s » - **même s'ils ont validé leurs 60 crédits ECTS** - peuvent redoubler.
- Les redoublant·e·s ont l'obligation de se soumettre à **nouveau aux 5 examens**, aucune note de l'année antérieure n'étant maintenue.

Ce qui ne change pas avec ce nouveau règlement :

- La structure des études demeure la même.
- Le plan d'études, les semestres, la répartition des enseignements en modules sont conservés.
- Les examens des modules B1.1 et B1.2 ont toujours lieu à la session d'examens de janvier-février et les examens des modules B1.3, B1.4 et B1.5 à la session d'examens de juin.
- Les étudiant·e·s gardent deux tentatives.

Ce qui change avec ce nouveau règlement :

- Il n'y a **plus de session de rattrapage** : le classement par concours ne peut se faire que sur une cohorte d'étudiant·e·s qui subissent les mêmes conditions d'examens dans une même année académique
- Obligation de réussir **tous les examens simultanément** sans possibilité de les différer ni de se retirer
- Le seuil de réussite est adapté (barèmes assouplis)

- Toute absence à un examen (qu'elle soit justifiée ou non) équivaut à un **échec**. L'étudiant·e garde une unique possibilité de se représenter à l'ensemble des 5 examens l'année suivante.
- L'admission en deuxième année du Bachelor (BMed2) ayant lieu sur concours, **aucune équivalence** pour des prestations d'études antérieures ne peut être accordée pour la première année du Bachelor (BMed1).
- Les **études à temps partiel** ne sont autorisées **qu'à partir de la BMed2**.

Les étudiant·e·s inscrit·e·s en 1^{ère} année avant l'entrée du règlement et qui sont redoublant·e·s au moment de son entrée en vigueur ne sont pas soumis au concours. Ils peuvent se représenter en seconde tentative à la session de janvier 2023 avec application des règles de compensation et calculs des barèmes selon l'ancien système. Idem pour les étudiant·e·s qui se sont retiré·e·s à un examen avant l'entrée en vigueur du règlement.

Les objectifs de capacité d'accueil sont :

Année	Composition de la volée	Capacité
BMed1	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <u>Primants</u> + redoublants 	illimité
BMed2	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 180-185 étudiants de BMed1 UNIL classés sur concours ▪ 18 étudiants de BMed1 UNINE classés sur concours 	200
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Redoublants BMed2 (env. 10%)</i> 	25
BMed3	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 225 étudiants issus de BMed2 (y compris redoublants) ▪ 20 étudiants Passerelle 	245
MMed1	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 245 étudiants issus de BMed3 + Passerelle ▪ 0-5 étudiants titulaires d'un <u>Bachelor</u> en médecine autre université suisse ou diplôme de médecin étranger 	245-250

Ce règlement devrait être approuvé avant la fin de l'année pour que les étudiant·e·s qui s'inscrivent sur Swissuniversities d'ici au 15 février prochain soient informé·e·s des modalités et dispositions qui les attendent.

Délégué Bmed3 : Les étudiant·e·s qui auraient validé leurs crédits mais qui ne sont pas pris·e·s, seraient en échec simple, définitif ou aucun des deux ?

Mme Verest-Junod : Le service juridique n'a pas totalement élucidé ce problème mais ces étudiant·e·s seront exmatriculé·e·s mais pas en échec. L'admission en médecine ne leur sera simplement plus possible et ça n'aura pas d'impact sur le reste de leur cursus.

Question Mmed 2 : Y a-t-il des accords avec les autres facultés ?

Mme Verest-Junod : Il y a des pistes évidentes qui s'imposent. Il devrait y avoir une possibilité avec Neuchâtel au niveau du Bachelor de biologie d'intégrer la deuxième année mais des discussions doivent encore se faire. C'est un dossier qui est entre les mains du décanat.

Pr Bodenmann : Il y a une personne qui a été mandatée et a fait la tournée de toutes les possibilités. Il y a un rapport maintenant avec des pistes ici et là mais il faut rendre les choses concrètes. Nous sommes dans les temps. Ce dossier est pris très au sérieux car il faut qu'il y ait des alternatives.

Délégué Mmed2 : Donc au début de l'année prochaine, il y aura des informations concrètes pour tous les étudiant·e·s qui s'inscrivent ?

Mme Verest-Junod : On peut imaginer qu'un·e étudiant·e qui a validé ses crédits mais qui n'est pas pris·e voudra recommencer l'année suivante. Donc finalement l'étudiant·e confronté·e à cette situation, c'est en 2024. Cela nous laisse un petit peu de temps.

Déléguée Bmed2 : L'école de médecine s'attend-elle à ce qu'il y ait moins d'étudiant·e·s en Bmed1 ?

Pr Regazzi : On a plus d'étudiant·e·s à cause du COVID mais pas beaucoup plus de primant·e·s que les années précédentes.

Mme Verest-Junod : Si, quand même environ 120.

Pr Regazzi : Oui, mais il y a plus de redoublant·e·s à cause de la non-comptabilité des échecs et la possibilité de retrait aux examens donc ça devrait revenir à la norme même si le nombre de primant·e·s augmente chaque année. Nous ne nous attendons pas à avoir 900 étudiant·e·s en 1^{ère} l'année prochaine.

Délégué Bmed2 : Donc cela veut dire qu'une cinquantaine d'étudiant·e·s en moins vont passer l'année ?

Mme Verest-Junod : On ne peut pas savoir. Quand nous fixons les barèmes, nous ne savons pas combien d'étudiant·e·s vont passer. Mais oui plus l'effectif est grand, plus la sélectivité est importante.

Communication additionnelle de Mme Verest-Junod qui a eu lieu au moment du point 8.1 :

Un sondage a été fait pour savoir si les étudiant·e·s non vacciné·e·s souhaitaient profiter de faire le test sur le site de Dorigny pour recevoir une attestation valable d'une semaine. Cela est en train d'être déployé sur le site de Dorigny. La question se posait donc de combien d'étudiant·e·s seraient concerné·e·s sur site du Bugnon. Auprès des volées Bmed2 à Mmed3, il apparaît que seules 38 personnes ont fait valoir leur souhait de bénéficier de ces tests. Elle a transmis ceci au responsable de la sécurité. Ils sont prêts à venir dès ce vendredi. L'idée de trouver un horaire concret à Bugnon 9 et de prévoir 1 demi-heure un matin par semaine en testant 40 étudiant·e·s où 10 sont testé·e·s en même temps. Elle demande donc de consulter quel jour serait le mieux. Cette semaine les tests pourraient être assurés ce vendredi. Discussion à travers les délégués. Adrien valide le vendredi avant les cours.

Pr Bart : L'école fait des démarches pour faciliter la vie des étudiant·e·s. ça a commencé avec les démarches pour les compétences cliniques pour les Bmed3. Le CHUV n'a pas le projet de tester les étudiant·e·s pour des rendez-vous ponctuels comme les ELM. Nous avons demandé d'obtenir la validation de l'attestation. Le Pr Roth-Kleiner avait dit que le pass covid fonctionnait, mais pas l'attestation. Durant son absence, le Pr Oddo a accepté l'attestation pour les ELM mais n'acceptait pas l'attestation pour les cours. Compte tenu du sondage et du fait que le CHUV n'a pas le projet de fournir des tests, tout le travail a été fait par Mme Verest-Junod et le responsable de la sécurité pour faire ces tests au Bugnon 9 et donc l'attestation. La cellule COVID a lieu demain pour voir si les attestations sont acceptées pour l'auditoire de la maternité. Les auditorios Bugnon 9 et César-roux 19 sont UNIL donc l'attestation est acceptée.

Déléguée Mmed1 : Pour l'instant pour l'auditoire maternité, il faut badge et le pass. Il y a des contrôles tous les jours.

Déléguée Mmed2 : Les tests antigéniques sont prévus jusqu'à fin octobre. Vont-ils être prolongés ?

Mme Verest-Junod : Nous ne savons pas pour l'instant.

8) Tour de tables des déléguées, ordre croissant

1) Bibliothèque

Délégué Mmed1 : Retour d'étudiant. Il n'y a plus de machine à café. Des étudiant·e·s demandent d'en avoir à nouveau ainsi que des microondes. Est-ce pertinent de parler de ce sujet à la CCE ?

Pr Bart : Pour des aspects opérationnels, il vaut mieux ne pas attendre la CCE mais contacter l'école de médecine notamment Mme Verest-Junod. En ce qui concerne la bibliothèque, c'est un peu difficile parce qu'elle ne dépend pas de l'école de médecine. Il vaut mieux contacter Mme de Kaenel. Il est vrai que la bibliothèque n'est pas un restaurant.

Délégué Mmed2 : Oui pour les microondes, c'est compréhensible que les bibliothécaires ne veuillent pas mais la machine à café était là, elle a été enlevée car il y avait trop de bruit.

Adrien : J'ai vu Mme de Kaenel avant la rentrée pour discuter, notamment de la machine à café. Cette demande reste un peu en « stand-by ».

Délégué Bmed3 : Actuellement à la bibliothèque il faut le pass COVID, on ne peut utiliser qu'une place sur deux et le masque est obligatoire. Ces mesures ne sont-elles pas excessives ? Sachant qu'il n'y avait pas de masque cet été lors de l'examen fédéral et que la bibliothèque est très vite pleine avec qu'une place sur deux.

Mme Verest-Junod : L'école de médecine n'a pas de moyen de modifier cette pratique.

Délégué Bmed3 : Mais si c'est décidé par l'UNIL pourquoi à la bibliothèque de la banane c'est une place sur deux mais le masque peut être enlevé ?

Pr Bart : Il faut vraiment en parler à Mme de Kaenel.

Pr Bodenmann : Si pour ce genre de dossier ça n'avance pas, il ne faut pas hésiter à le faire remonter.

Adrien : Pendant ma discussion avec Mme de Kaenel, nous avons parlé des masques. Elle m'a dit que la BIUM est à cheval entre l'UNIL et le CHUV, mais pour ce dossier le CHUV a formellement dit que les règles du CHUV devaient être appliquées. Selon une des bibliothécaires, le dossier des masques est cependant remonté et des démarches vont être entreprises.

2) Enseignement à distance

Délégué Mmed2 : Dans quelle direction va l'enseignement à distance ?

Pr Bodenmann : Nous essayons de favoriser à tout prix le présentiel, pour ce qui est possible car pour les Bmed1 c'est impossible à cause du nombre d'étudiant·e·s. La captation donne plus de possibilités mais nous ne voulons pas de dérive et que les auditoriums finissent par se vider. La pédagogie est meilleure en présentiel. Pour l'instant, l'objectif est de garder le même fonctionnement. Mais à voir avec l'évolution du COVID si les choses ne doivent pas revenir en arrière.

Délégués Bmed1 : Serait-il possible d'avoir la rediffusion plutôt tôt que 48h après ?

Pr Bart : Nous essayons déjà de faire les choses le plus rapidement possible, aujourd'hui 48 h est le deadline même si nous essayons de le faire plus tôt. Il y a pas mal de questions techniques qui font que c'est plus difficile de les poster avant.

Déléguée Bmed1 : Souvent les lives ne marchent pas : le son ne fonctionne pas, la camera non plus donc ça devient compliqué si les étudiant·e·s doivent attendre que les enregistrements soient diffusés, cela fait prendre du retard.

Pr Bart : Nous n'étions pas au courant que y avaient encore des problèmes techniques. Nos allons nous renseigner

3) Technique

Délégué Mmed1 : Dans l'auditorium de la maternité, les professeur·e·s ne restent pas devant le micro et se promènent donc nous n'entendons pas assez bien.

Pr Bart : Il faudrait solliciter le responsable du module : Dr Wehrli qui a un contact privilégié avec les enseignant·e·s.

Déléguée Mmed1 : Nous avons réfléchi à instaurer un micro portable.

Pr Bart : Oui mais après ils/elles ne seront plus visibles. Pour l'instant, il faut continuer avec le matériel disponible.

Délégué Bmed3 : Il n'y a plus d'imprimante couleur à César-roux 19. Il y en avait une qui est partie en réparation et n'est jamais revenue.

Mme Verest-Junod : Nous avons reçu une imprimante et c'est sûrement celle-ci. Nous allons nous renseigner.

Délégué Mmed1 : Nous voudrions savoir qui contacter pour le CHUV concernant les prises dans l'auditoire maternité.

Mme Verest-Junod : Pour l'UNIL il faut relayer à UNIBAT, mais pour le CHUV nous avons déjà relayé cette demande à quelqu'un, je ne sais plus qui mais cette personne ne souhaitait pas équiper l'auditoire de plus de prise.

Délégué Mmed1 : Pouvons-nous prendre des multiprises ? Nous avons déjà contacté UNIBAT. Nous ne savons pas à qui nous adresser.

Mme Verest-Junod et Pr Bart: Nous ne savons pas trop, il faudrait demander à un concierge, technicien·e. Le Pr Bart peut demander à Monsieur F. (technicien)

Bmed1 : Les redoublant·e·s qui ont déplacé les examens demandent si vont pouvoir suivre les cours du deuxième semestre ou pas.

Pr Regazzi : S'ils sont inscrit·e·s, oui.

Délégué Bmed1 : Les redoublant·e·s ne peuvent pas accéder aux sessions d'exercices alors que l'année passée ils n'avaient déjà pas vraiment eu d'exercices à cause du COVID.

Pr Regazzi : Nous avons exploré cette possibilité mais il n'y y a pas de place donc c'est impossible de les inclure. Il n'y a pas assez d'assistant·e·s ni de salles. Une possibilité discutée est d'organiser des séances zoom pour les redoublant·e·s où les assistant·e·s pourraient répondre aux questions.

Délégué Bmed1 : Il n'y aurait pas une possibilité de prévoir une petite plage horaire pour les redoublant·e·s ?

Pr Regazzi : Oui mais sur zoom ce serait plus long.

Pr Bart : L'année dernière il n'y a eu aucune séance d'exercice mais c'est un principe de la 1^{ère} année : les redoublant·e·s n'y ont pas accès. Il existe donc la possibilité des zoom mais nous avons aussi discuté d'enregistrer une session d'exercice qui leur serait disponible.

Pr Regazzi : Nous devons savoir si c'est quelque chose qui intéresse les redoublant·e·s.

Myriam : Les délégué·e·s Bmed1 pouvez-vous faire un sondage auprès d'eux/elles ?

Déléguée Bmed 1 : Oui.

9) Divers

Remerciements de la part de Myriam et annonce de la fin de la CCE.

Pr Bart : Merci pour le respect du timing.

Séance levée à 19 :06

Myriam Amrari,
RRF et Présidente de la CCE

Sofia Sebti,
RRE et Vice-Présidente de la CCE

Adrien Genton,
Présidente de l'AEMML

Berenice Favre-Bulle,
Secrétaire de l'AEMML